

Il est certain que l'abatage des forêts a dénudé plusieurs régions, car, par suite de la nature du terrain, le sol, privé de protection forestière, s'est érodé facilement et ses éléments producteurs ont été entraînés par les eaux.

Inutile de discuter sur la valeur des réservoirs d'emmagasinement. La question de dépenses est la seule qui en empêche l'usage général. Cependant leur construction devient indispensable à la régularisation du débit, pour les fins des forces hydrauliques. Quand on en considère leur utilité sous ce rapport, il faudrait se souvenir de leur importance supplémentaire pour prévenir les crues excessives.

La récupération de terrain par le drainage est d'une grande valeur, mais il faut étudier avec le plus grand soin tout projet embrassant de grandes étendues de pays, principalement au point de vue de l'augmentation des causes d'inondation. Il ne suffit pas de creuser des fossés à travers une grande surface de terrain, pour en déverser les eaux dans les rivières incapables d'emporter la croissance du débit, car on contribuerait aux désastres provenant des inondations. On peut voir, à ce sujet, que les inondations sur la rivière Grand, dans l'Ontario, sont partiellement attribuables à cette cause. On relève ce qui suit dans un rapport récent:

"Par le drainage des marais, l'eau qui mettait autrefois des semaines à se retirer, s'écoule maintenant en quelques heures; c'est ce qui est arrivé en plusieurs marais qui jadis étaient remplis d'eau durant toute l'année." La valeur du terrain, que l'on cherche à récupérer ainsi, devrait être établie avec certitude, après examen attentif de la perte inhérente à la régularisation des eaux et à l'empêchement des inondations."

### UNE COMPAGNIE NOUVELLE DE CONSTRUCTIONS MARITIMES

Il vient de se constituer aux Etats-Unis, à Augusta (Maine), une compagnie prenant pour titre: "The International Submarine and Ship Building Company," qui se propose principalement de faire dans l'industrie de construction maritime ce que M. Ford a fait dans l'industrie des automobiles, c'est-à-dire de construire des petits cargo-boats d'un prix très bas. La compagnie construira également des torpilles et des sous-marins. Elle établira des agences en Angleterre, en Allemagne, en France, en Autriche-Hongrie, en Russie, au Brésil, en Argentine et en Chine. Le capital de cette compagnie est de cinq millions de dollars. Le comité directorial est composé entièrement des ex-chefs des départements du ministère de la marine américaine.

### LA GUERRE ET LES TARIFS DOUANIERS

La guerre, déclare M. Luigi Luzzatti dans "Il Sole", a amené un bouleversement dans les effets des tarifs douaniers. Il n'est plus possible de conjurer la hausse des prix à l'intérieur par l'ouverture des portes du pays à la concurrence étrangère. Aussi, tous les pays sont, par des causes identiques, atteints par la hausse de prix. La cause principale réside dans le fait que la demande se trouve partout supérieure à l'offre:

"Quand le Gouvernement italien a augmenté, au mois de septembre dernier, de cinq lire la taxe intérieure sur les sucres, beaucoup de personnes pensaient que grâce à la concurrence étrangère cette taxe frapperait surtout les producteurs et non les consommateurs. En

temps normal, c'est en effet ainsi que les choses se seraient passées. Mais aujourd'hui, la concurrence étrangère n'existe qu'en théorie. Les sucres d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Russie en peuvent plus venir en Italie. Le sucre français est très cher et ne suffit même pas à la consommation intérieure de la France. C'est au contraire l'Italie le pays où le sucre est maintenant moins cher que dans les autres pays, et si on n'avait pas la production nationale on manquerait de sucre, et celui qu'on réussirait à obtenir à l'étranger serait payé un prix exagéré."

En somme, écrit M. Luzzatti, l'état de guerre a complètement bouleversé des théories qui, auparavant, paraissaient irréfutables. La situation eût pu, d'ailleurs, être pire encore:

"Que serait-il arrivé si, étant donnée la hausse des prix du blé, les agriculteurs avaient abandonné la culture des betteraves? Qu'aurions-nous fait si l'excédent de la production des dernières années et la sage prohibition de vendre entièrement à l'étranger ne nous avaient pas assuré un stock de sucre pour cette année?"

L'économiste italien fait remarquer en passant qu'il est douteux que l'abolition ou la diminution des droits de douane sur le papier eût fait baisser le prix de ce produit, puis il ajoute:

"La douane en temps de guerre, ou plus exactement de la guerre présente, est un sujet qui mériterait une étude sérieuse. Quel sujet de méditation que la situation des fabriques de soieries italiennes, ces favorisés de la fortune américaine et de l'agio de 25 pour cent. A quelque chose malheur est bon! Et les fabricants de soierie italiens méritent bien leur sort. Ils ont tant souffert pendant des années de paix universelle, qu'ils ont droit à une petite compensation."

Ces déclarations pourraient provoquer quelque discussion, mais ce qui est évident, c'est que nous assistons en ce moment à la faillite de bien des théories soutenues par des économistes qui se croyaient infailibles.

### LES GAGES DE LA FERME

On sait que la main-d'oeuvre est en grande demande chez les fermiers canadiens, surtout depuis le commencement de la guerre actuelle.

Les salaires payés aux employés des fermes furent relativement bas en 1914, vu que la moisson ne fut pas abondante. En 1915, les récoltes étant meilleures, il y eut réaction, et les gages moyens payés furent plus élevés qu'en 1914. Pour le Dominion, la moyenne des gages durant l'été, y compris la pension, était de \$37.10 pour les hommes, et de \$20.20 pour les femmes, contre \$35.55 et \$18.81 l'an dernier. La moyenne des gages pour toute l'année, y compris la pension, était de \$341 pour les hommes, et de \$200 pour les femmes, contre \$323.30 et \$189.55 en 1914. Le coût moyen de la pension par mois était de \$14.57 pour les hommes et de \$11.45 pour les femmes, contre \$14.27 et \$11.24 en 1914. Les gages moyens par mois furent les plus bas dans l'île du Prince-Edouard, soit \$26.67 pour les hommes, et \$14.59 pour les femmes; dans la Nouvelle Ecosse, les moyennes furent de \$32.95 et \$15.85; elles furent de \$33.73 et \$16.11 au Nouveau-Brunswick; de \$33.08 et \$16.44 dans Québec; de \$31.09 et \$17.12 dans l'Ontario; de \$45.18 et \$27.29 au Manitoba; de \$42.22 et \$23.18 en Saskatchewan; de \$44.02 et \$24.25 en Alberta et de \$49.37 et \$31.21 en Colombie-Britannique.